

POL CANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



« ÉVACUATION DE LA ZAD » OPÉRATION À HAUT RISQUE !





Le nouvel EQA.
Jusqu'à 426 km d'autonomie purement électrique.



Le nouvel EQA.
Jusqu'à 426 km d'autonomie purement électrique.

Vivez des sensations que vous ne pouvez atteindre
avec aucune autre voiture.



Le nouvel EQA.
Jusqu'à 426 km d'autonomie purement électrique.



GROUPE LEUBA
GREEN CENTER

NOS AGENCES DE PROXIMITÉ MERCEDES-BENZ

GARAGE DE L'ÉTOILE
RENENS - 021 633 02 02

GARAGE DE LA RIVIERA
LA TOUR-DE-PEILZ - 021 977 05 05

MON REPOS AUTOMOBILE
LAUSANNE - 021 310 03 93

GARAGE DE LA PLAINE
YVERDON-LES-BAINS - 024 423 04 64

INTER-AUTO
AIGLE - 024 468 04 54

AUTO-RIVES
MORGES - 021 804 53 00

ÉTOILE AUTOMOBILE
CORTAILLOD - 032 729 02 90

ÉTOILE JURASSIENNE
DELÉMONT - 032 423 06 70

SOMMAIRE

N°121 JUIN 2021

5	Mot du commandant Mission ZAD
6-7-8-9	«ZAD» L'évacuation en images
10-11-12-13	Vaccination et tests de dépistage
14	Apples Une nouvelle antenne de gendarmerie
15	Art L'histoire du mobile du CB
16-17	Désistance Ecole des Sciences criminelles
18-19	votrepolice.ch Le nouveau site de prévention
21-23	CURML La médecine légale au-delà des clichés
24-25	« Et vous, vous auriez dit oui ? » Prévention
27	« Le loup du Val de Bagnes » Le nouveau polar de Tatjana Malik
28	FC Polcant 68 ans de foot à la Polcant
29	Championnat d'Europe de cyclisme de Police Définitivement annulé
30-31	Collaborateurs Arrivées et départs

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne. **COMITÉ ÉDITORIAL** Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Gianfranco Cutruzzolà • Olivia Cutruzzolà • Valérie Ducommun-dit-Verron • Alessio Meli • Daniel-René Pasche • Coralie Rochat. **PHOTOGRAPHIES** Police cantonale vaudoise • SSCM Julie Masson. **MISE EN PAGE** Next Communication SA • Police cantonale vaudoise. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70. **CONTACT** communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © *Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.*





EQUAL GAME



L'ÉVACUATION DE LA ZAD, UNE MISSION (BIEN) ACCOMPLIE

Toute mission de police, dès l'instant qu'elle postule le recours à la force publique, est une mission délicate.

Celle consistant à évacuer la ZAD (ou Zone A Défendre) du Mormont, l'était notamment de par son ampleur, de par la médiatisation de l'affaire, de par le clivage social qu'elle avait et était encore susceptible de générer, de par le problème au cœur du débat avec son quotient émotionnel très chargé, de par le risque d'avoir à affronter certains militants résolus à en découdre, de par les précautions à prendre pour en déloger d'autres, occupant à dessein des sites périlleux pour compliquer l'intervention policière.

Une préparation extrêmement minutieuse s'imposait donc, en partenariat avec les nombreux acteurs non policiers concernés par l'opération, qu'ils soient ici remerciés pour leur implication. Beaucoup d'options étaient ouvertes et possibles sur le plan de l'engagement opérationnel et de la gestion de l'événement. D'où une certaine marge de manœuvre dans ces domaines, impliquant aussi le risque de se voir reprocher d'éventuels mauvais choix.

Il n'y avait en revanche pas de choix possible en ce qui concerne la nécessité d'inscrire l'opération dans un cadre légal strict et indiscutable. D'aucuns n'ont pas voulu ou pu comprendre cette contrainte et ne l'ont d'ailleurs pas encore comprise. En l'occurrence l'opération constituait sur le plan juridique dans l'exécution forcée d'une décision d'évacuation rendue par un tribunal civil. Il n'était pas possible d'agir avant que ladite décision ne soit exécutoire et, dès qu'elle l'a été, la police est intervenue. Elle ne pouvait pas le faire avant, un point c'est tout. Il en va ainsi du bon fonctionnement d'un état de droit.

S'agissant du déroulement des opérations, je suis particulièrement satisfait de la façon dont la police a su conduire l'évacuation. J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'elle s'est comportée de la manière dont j'estime qu'une police responsable, respectueuse de l'ordre juridique et professionnelle doit le faire en pareilles circonstances. Que ce soit sur le plan de la proportionnalité, du respect témoigné aux zadistes, du calme qui a prévalu durant toute l'opération, de la transparence, de la communication, tout selon moi s'est déroulé dans les règles de l'art. Le mot d'ordre consistant à tout entreprendre pour éviter des atteintes à l'intégrité physique tant des intervenants que des occupants a pu être parfaitement tenu, à très peu de choses près. Bien sûr des critiques se sont fait entendre de la part

de certaines personnes, directement ou indirectement concernées, avec plus ou moins de bonne foi, avec plus ou moins de responsabilité civique. Celles dont le debriefing à large échelle auquel nous nous livrons révélera qu'elles sont le cas échéant fondées seront prises en compte dans l'optique d'éventuels engagements similaires ultérieurs.

Je souhaite néanmoins de tout mon cœur que ce type d'opération demeure exceptionnel. La cohésion de notre société et de notre état de droit est en jeu. J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire dans un éditorial précédent, ce que l'on appelle la désobéissance civile est un défi à ces deux notions. Et la police n'aura pas d'autre choix que de le relever à nouveau si nos institutions démocratiquement installées lui demandent de le faire.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale



ÉVACUATION DE LA ZAD

Le Tribunal civil de La Côte ayant reconnu l'occupation illicite d'un terrain appartenant à la société Holcim, il a été demandé aux forces de l'ordre de faire évacuer la ZAD du Mormont.

Ce fût la première opération de ce type en Suisse : au matin du 30 mars, l'évacuation de la ZAD d'Eclépens a débuté à l'aube pour se terminer dans la soirée. La police a tout mis en œuvre pour que cette opération se déroule de manière pacifique, celle-ci a été filmée et s'est effectuée en présence d'un groupe d'observateurs indépendants.

L'action a commencé au mois d'octobre 2020 avec l'occupation d'une maison abandonnée sur la colline du Mormont à La Sarraz appartenant au cimentier Holcim. Dans ces premières heures, cette occupation réunissait quelques militants pro-climat qui, via ce geste, vou-

laient remettre en question le futur agrandissement de la carrière exploitée par Holcim. Au fil des semaines, cette occupation s'est transformée en un village de tentes abritant près de 150 personnes, lequel a ensuite pris la forme d'un camp retranché avec installation de barrages filtrants, de barrières et constructions de barricades sur les routes d'accès. Faisant suite à une plainte déposée par Holcim pour l'occupation de son terrain, le Tribunal civil de La Côte a déclaré l'occupation de la ZAD illégale et a ordonné aux occupants de libérer le site. Devant leur refus, les forces de l'ordre ont été mandatées pour évacuer la colline du Mormont.

Ainsi, au matin du mardi 30 mars 2021, les forces de l'ordre se sont mises en marche. L'évacuation de cette ZAD, une première sur territoire helvétique, a rassemblé des policiers de la Police cantonale et des polices communales vaudoises, des spécialistes des polices romandes dans le cadre du Groupement latin de sécurité et de maintien de l'ordre (GMO), des groupes d'intervention romands (GIRO), des pompiers du SPSL et du SDIS de la Région Venoge, ainsi que des moyens sanitaires de la Direction générale de la santé et du Détachement Poste Médical Avancé avec également l'aide du personnel des communes de La Sarraz et d'Eclépens et de la société Holcim. Arrivée sur les lieux aux alentours de 8h00 et selon la procédure, la police a d'abord demandé aux occupants de la ZAD de quitter les lieux, faute de quoi elle procéderait à son évacuation. Devant le refus affiché par les occupants, l'évacuation a commencé.

Filmée et effectuée en présence de trois observateurs indépendants, cette opération policière a été planifiée dans le but de ne causer aucun blessé du côté des occupants. Malgré les nombreux jets de pierres et d'engins pyrotechniques en direction des forces de l'ordre, celles-ci n'ont à aucun moment perdu le contrôle de la situation. Au soir du mardi 30 mars, l'intervention était achevée, la quasi-totalité des occupants a été évacuée. Les cabanes, les infrastructures et les barrages qui avaient été construits ont été enlevés. Au total, à la fin de l'intervention de police, ce sont 95 personnes qui ont été interpellées et identifiées. Une septantaine d'entre elles a fait l'objet d'une procédure auprès du Ministère public, les autres ont été relaxées. Seul un policier a été légèrement blessé à la main par l'explosion d'un engin pyrotechnique et aucun blessé n'a été à déplorer du côté des manifestants.

Aux premières heures du matin, les manifestants se sont installés sur la route en contrebas de la ZAD pour bloquer les véhicules d'intervention.



@ Alexandre Bisenz



8h00: la police demande aux manifestants de quitter les lieux, faute de quoi, elle procédera à l'évacuation.



Sur le chemin menant à la ZAD, des sculptures avaient été façonnées et posées sur le sol. Certaines cachaient des pointes comme ci-dessus.



À proximité de la ZAD : des barricades attendaient les forces de l'ordre.





Aux alentours de 12h00, les forces de l'ordre parviennent à pénétrer dans l'enceinte et déblaient la première barricade délaissée par ses occupants. Une cinquantaine de journalistes RP (inscrits au registre professionnel) ont couvert l'événement. Equipés d'un gilet bleu, ils ont pu suivre l'intervention au plus près des policiers.



Des manifestants se sont hissés sur des tripodes installés au milieu de la route afin de ralentir la progression des véhicules de police.



Peu avant 13h00, les forces de l'ordre ouvrent une seconde brèche pour pénétrer dans la zone occupée par les manifestants.



15h30 : les derniers manifestants se sont réfugiés sur le toit de la maison qu'ils occupaient depuis le mois d'octobre 2020.



13h00 : les dernières barricades ont fini par céder et la police prend peu à peu possession du terrain.



Le prix Nobel Jacques Dubochet, président de l'association de protection Les Orchidées de Mormont, s'est rendu sur place.



Pour coordonner les opérations, un poste de commandement a été installé à Eclépens.



Trois observateurs (ici en blanc) ont assisté à l'entier de l'opération pour en vérifier le déroulement et relever les comportements des manifestants et des policiers.



Les inspecteurs de la police de sûreté ont relevé les identités des personnes interpellées.



Le jour suivant, les aspirants de l'Académie de Police de Savatan ont passé le terrain au peigne fin pour en retirer les déchets laissés par la police.

VACCINATION : DU PIQUANT POUR LA PROTECTION CIVILE

Depuis fin 2020, la Protection civile vaudoise (PCi) est engagée pour procéder à la vaccination dans le canton. Une opération hors du commun pour remédier à une crise sanitaire exceptionnelle. Entretien avec Louis-Henri Delarageaz, commandant de la Protection civile vaudoise.

Quelle population la Protection civile a-t-elle vaccinée ?

Nous avons été chargés de la vaccination dans les institutions de santé communautaire qui accueillent des résidents de plus de 75 ans, soit les EMS, les Centres d'accueil temporaires (CAT), les appartements protégés et les foyers de psychogériatrie ou de psychiatrie. L'ensemble des résidents ainsi que le personnel de ces lieux qui le désiraient ont pu être vaccinés sur place. Au total, cela a concerné 179 institutions dans le canton. Nous avons aussi effectué des vaccinations dans le mi-

lieu pénitentiaire en nous concentrant sur le groupe dit de priorité I: les personnes âgées de plus de 75 ans ou polymorbides.

De plus, depuis le 19 avril, la Protection civile vaudoise intervient au centre de vaccination de masse de Beaulieu de manière subsidiaire et nous exploitons un centre de vaccination itinérant depuis le 18 mai. Dans la première phase qui durera jusqu'à fin juin, nous nous rendons dans une trentaine de localités du canton pour apporter à la population une offre de vaccination complémentaire de proximité.

La PCi est active au centre de vaccination de masse de Beaulieu à Lausanne.





Il y a également eu de la vaccination à domicile ?

Oui, la PCi a œuvré dans le cadre d'une prestation d'appui en faveur de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD). Il était nécessaire de travailler en binôme afin de pouvoir réagir en cas d'urgence, dans l'éventualité d'un malaise vagal ou d'un choc anaphylactique par exemple. Des équipes composées d'une infirmière ou d'un infirmier et d'un astreint de la protection civile ont vacciné environ 2000 personnes. Cette opération a été remarquée bien au-delà de nos frontières puisque Radio-Canada a réalisé une interview en direct de la directrice générale de l'AVASAD. Au Canada, il n'était pas possible de se faire vacciner à domicile et les journalistes voulaient comprendre comment cela était devenu réalité dans le canton de Vaud.

On sait que la conservation des vaccins contre le COVID-19 nécessite des conditions bien spécifiques. Quelles répercussions cela a-t-il eu sur la logistique ?

Nous avons administré les vaccins développés par Pfizer et Moderna. Outre le fait que leur température de conservation est très basse, ils sont extrêmement fragiles à manier et ne doivent pas être secoués sous peine de perdre leurs propriétés. Ainsi nous avons dû être particulièrement attentifs à ce que les boîtes ne soient pas ballottées pendant les trajets. Une fois les flacons entamés, on disposait de 6

heures pour effectuer l'injection. Tout était donc minuté et mener le travail dans les temps donnés tout en limitant les pertes a rendu l'opération complexe.

Comment avez-vous recruté les astreints à la PCi engagés pour la vaccination ?

La PCi est soumise à une obligation de servir. Toutefois, pour l'administration des vaccins, nous avons cherché des personnes volontaires. Les piqûres impliquent d'entrer en contact physique avec des patients, d'effectuer un acte invasif. Ces astreints annoncés volontaires n'avaient pas d'expérience préalable dans un contexte sanitaire. Ils ont bénéficié d'une journée de formation autour du virus et de la vaccination au CHUV ainsi que d'une remise à niveau dans le domaine des premiers secours afin de pouvoir réagir en cas d'urgence.

Comment les astreints ont-ils vécu cet engagement ?

Ils ont été bien accueillis par les résidents qui se réjouissaient de rencontrer des gens de l'extérieur et pour qui ils représentaient l'espoir d'un retour à la vie d'avant la pandémie. Ces réactions positives étaient gratifiantes pour les astreints. Dans le cadre de la crise sanitaire, la vaccination est sans aucun doute la mission dans laquelle ils ont trouvé le plus de sens, que ce soit dans les équipes mobiles, les centres de vaccination ou la vaccination itinérante.

A l'hôpital de Lavaux, résidents et membres du personnel ont pu se faire vacciner dans le cadre de l'opération menée par la PCi.

Les chiffres de la vaccination dans les institutions

du 30 décembre 2020 au 8 avril 2021

12000 personnes vaccinées avec 2 doses dont :

4000 +75 ans,

4000 -75 ans,

4000 membres du personnel,

460 injections par jour en moyenne,

370 personnes mobilisées en plus du personnel des institutions dont :

310 astreints et professionnels de la PCi,

60 professionnels de la santé (médecins référents, infirmières et infirmiers, etc.)

Jusqu'à 8 équipes mobiles en action

1 équipe mobile est composée de :

3 vaccinateurs,

3 administrateurs,

1 chef de groupe,

2 professionnels de la santé :

1 préparateur ou préparatrice et

1 infirmier ou infirmière

En parallèle :

8 équipes logistiques pour livrer le vaccin dans les institutions.

48000 km parcourus

La Protection civile en terre vaudoise : une évidence

Le rôle prépondérant qu'a joué la Protection civile dans la campagne de vaccination du Canton de Vaud fait figure d'exception au niveau suisse : la PCi vaudoise est la seule à avoir formé des vacinateurs. « Dans notre canton, il y a depuis plusieurs années une volonté de développer la PCi, explique Louis-Henri Delarageaz. Nous bénéficions d'un bon soutien politique et des moyens sont mis à notre disposition. La loi vaudoise sur la protection de la population qui régit l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et la coordination ORCA oblige les partenaires à œuvrer de manière rapprochée. Dans d'autres cantons, ces collaborations entre les partenaires ne sont pas forcément aussi fortes et il n'est pas toujours donné à la PCi les ressources nécessaires pour remplir ses missions. »

De plus, la PCi collabore aussi beaucoup avec la Police cantonale depuis l'Expo 02. Les gendarmes au bénéfice d'un permis bateau manquaient pour effectuer des patrouilles sur le lac de Neuchâtel et la police avait dû faire appel à la PCi pour piloter des embarcations. Cette collaboration avec la police est aujourd'hui rodée et la PCi a tissé des liens forts avec les autres partenaires également. « Dans le contexte de la crise sanitaire, ces relations représentent un avantage indéniable », conclut le commandant de la Protection civile vaudoise.

La vaccination dans les institutions a été pour les astreints à la PCi une mission dans laquelle ils ont trouvé beaucoup de sens.

A l'origine, la task force

Sur décision du Conseil d'Etat suite à une proposition de l'EMCC, la Task force vaccination COVID Vaud fondée en décembre 2020 a pour mission de planifier, organiser et réaliser la vaccination dans le canton. « Pour la vaccination dans les EMS et autres institutions communautaires, les départements la santé et de l'action sociale (DSAS) et de l'environnement et de la sécurité (DES) ont œuvré ensemble afin de créer les conditions pour que la PCi et les EMS du canton travaillent de concert », explique Laurent Meier, chef de la Task force vaccination COVID Vaud. La mission, délicate, devait être conduite avec une précision extrême. « La PCi s'est montrée d'une efficacité remarquable et l'opération a été menée à la satisfaction générale », s'enthousiasme Laurent Meier. Un bilan en tout point positif alors que la campagne de vaccination itinérante bat son plein et que la PCi s'apprête à reprendre la route pour vacciner l'intégralité des détenues et des détenus des prisons vaudoises.

@ Coralie Rochat



TESTS DE DÉPISTAGE À LARGE ÉCHELLE DANS LES ALPES VAUDOISES

A la veille des relâches de février, une phase pilote de tests de dépistage COVID-19 avait été mise sur pied dans trois stations de sports d'hiver vaudoises. Le bilan positif avait permis aux stations de clore la saison de ski en toute sérénité.

Les zones où se rassemblent et se mélangent des personnes originaires de régions diverses représentent un risque dans le contexte de pandémie de coronavirus. Ainsi, l'OFSP a-t-elle développé une stratégie consistant à proposer des tests à large échelle en vue de casser les chaînes de transmission du virus.

Cet hiver, le canton de Vaud a donc effectué de tels tests dans les Alpes vaudoises. C'est Villars-sur-Ollon qui avait ouvert le bal avec trois jours de tests au début du mois de février 2021. Le dispositif géré par Etat-major cantonal de conduite (EMCC) avec la collaboration de la cellule de contact tracing du médecin cantonal avait ensuite pris ses quartiers aux Diablerets puis à Leysin, toujours pour trois jours.

Pas moins de 2'650 personnes âgées de plus de 12 ans révolus ont profité de cette prestation gratuite qui ne leur a pris que quelques minutes de leur temps. L'analyse des échantillons avait permis de mettre en évidence un taux inférieur à 1 % de cas positif, dont un quart d'asymptomatiques. Ces chiffres correspondant aux opérations similaires menées à l'échelle suisse et européenne à la même époque indiquaient que la situation était sous contrôle et n'appelait pas de mesures de protection supplémentaires.

Population résidente, travailleurs et touristes avaient donc pu continuer à profiter de stations ouvertes à une période clé pour le tourisme et l'économie puisque 41 % des nuitées dans les Alpes vaudoises sont enregistrées durant la saison de ski.

@ Alexandre Bisenz



Les tests menés dans les Alpes vaudoises ont permis de détecter des personnes asymptomatiques.



UNE NOUVELLE ANTENNE DE GENDARMERIE À APPLES

Depuis le 22 avril 2021, le bâtiment de l'administration communale d'Apples accueille dans ses murs une antenne de Gendarmerie.

Rattachée au poste de gendarmerie de Morges, l'antenne récemment inaugurée à Apples ouverte tous les jeudis matin de 8h00 à 11h30. Les habitants de la future commune de Hautemorges (1^{er} juillet 2021), issue de la fusion des communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery, pourront y obtenir des renseignements, déposer une plainte ou toute autre prestation délivrée par la gendarmerie vaudoise. Cette présence donnera également l'occasion aux gendarmes d'augmenter leur visibilité dans la commune de Hautemorges qui compte plus de 4'100 habitants et dont les écoles accueillent près de 700 élèves.

L'inauguration de la nouvelle antenne a eu lieu à Apples, le jeudi 15 avril dernier, en présence des élus à la Municipalité de Hautemorges, avec, de gauche à droite sur la photo, l'adj Jean-François Blaser, chef du poste de Gendarmerie de Morges, le plt Didier Vincent, chef de l'arrondissement de la Côte,

Claude Dumauthioz, municipal de Pampigny, Marie-Christine Gilliéron, syndique d'Apples, François Delay, syndic de Cottens, Claude-Alain Cavigioli, municipal d'Apples et Fabrice Marendaz, syndic de Sévery. Manquent Serge Gambarasi, de Bussy-Chardonney, et Aurel Matthey, syndic de Reverolle.

@ *Alexandre Bisenz*

Adresse Antenne de Gendarmerie
Administration Communale
Route de Cottens 17
1143 Apples

Ouverture : Jeudi de 8h00 à 11h30.

LA SCULPTURE MOBILE DU CENTRE DE LA BLÉCHERETTE

A force de le croiser tous les matins, on ne remarque plus tellement le mobile géant implanté à l'extrémité de la cour du centre de la Blécherette.

Mais d'où vient-il, qui l'a conçu et à quelle occasion ? Éléments de réponse.

En arrivant au centre de la Blécherette, que ce soit en voiture ou à pied, le regard s'arrête sur une grande sculpture, posée à l'extrémité de la cour, entre le bâtiment de la Gendarmerie et celui de la DGMR. Une sculpture métallique géante aux bras articulés qui semble veiller sur le site. Bienvenue devant l'hydromobile de l'artiste suisse André-Paul Zeller. « Sémaphore Métaphore », c'est son nom, est un mobile géant. Il est actionné par le vent, mais pas seulement, car ici, il est aussi question de circulation d'eau, ceci afin de créer une dynamique supplémentaire. Ainsi, quand on y regarde de plus près, on constate que les roues à aubes carrées sont actionnées par le remplissage d'eau de leurs petits récipients.

Tout l'ensemble se remplit, se déverse et ainsi de suite, créant un mouvement qui, ajouté à celui du vent, n'en finit pas de se transformer. Ainsi, cet immense colosse de 15 mètres de haut et pesant 9 tonnes est-il mis en mouvement par un simple souffle d'air et par de l'eau. Ici, pas de mouvement continu comme le propose, par exemple, l'œuvre de Jean Tinguely, mais le mouvement aléatoire des forces de la nature. Toute la mécanique est fondée sur le poids variable des gobelets selon la quantité de liquide qu'ils contiennent. L'eau circulant en permanence, chaque élément du mobile participe au mouvement cyclique de l'ensemble. A propos de son œuvre, André-Paul Zeller explique: « Calder et Tinguely m'ont révélé le mouvement, mais j'ai voulu rapidement me distancer d'eux. J'ai cherché à casser le mouvement mécanique, continu et régulier qui m'assommait. »

La construction de cette œuvre a été rendue possible grâce au Règlement sur l'intervention artistique sur les bâtiments de l'état qui prévoit un pour-cent culturel pour

tous les bâtiments édiés par l'État de Vaud. Ainsi, dans le cadre du devis du 1^{er} avril 1972 concernant la construction du Centre de la Blécherette, les architectes ont prévu un pourcentage dédié à une œuvre d'art, ceci, conformément à la décision du Grand Conseil du 4 novembre 1955 concernant la décoration des édifices publics.

@ Alexandre Bisenz

Quelques chiffres

Date de construction: 1975

Hauteur: 17 mètres

Diamètre du grand disque: 2,26 mètres

Poids total: 9 tonnes

Poids du contrepoids basculant: 5 tonnes.

Déplacements en hauteur: jusqu'à 12 mètres

Variations d'angle des éléments: jusqu'à 60 degrés.

Quelques mots sur l'artiste

Auteur de l'hydromobile du centre de la Blécherette, André-Paul Zeller est né en 1918 à La Neuveville et décédé en 2005 à Ollon. D'abord attiré par la peinture, il s'oriente dès 1960 vers la sculpture mobile, colorée et sonore.

Honoré de nombreuses commandes publiques, il aura l'occasion de réaliser plusieurs œuvres monumentales, dont celle du centre de la Blécherette. Cette œuvre est rare, car même après avoir gagné plusieurs concours d'idées, la mise en œuvre de telles sculptures monumentales s'avère parfois trop compliquée pour certains de ses clients.



FOCUS SUR LE PROCESSUS DE DÉSISTANCE

La désistance fait référence au processus qui mène à l'abandon progressif de conduites délinquantes. Aurélie Stoll, première assistante à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, a réalisé sa thèse dans ce domaine et nous a accordé un entretien.

Ce champ d'étude qui a pris son essor dans le monde anglo-saxon dans les années 1980 constitue aujourd'hui une des thématiques criminologiques les plus populaires. Dans le milieu francophone, on parle de désistement, de sortie de délinquance ou encore de désengagement de conduites délinquantes. Cette approche ne cherche pas tellement à savoir pourquoi une personne récidive mais plutôt comment elle se distancie d'une trajectoire délinquante pour renouer petit à petit avec une vie conforme aux normes pénales communément admises. Partant, cette approche met prioritairement l'accent sur les forces et les ressources des personnes judiciairisées plutôt que sur les risques qu'elles sont susceptibles de représenter. Une importance particulière est accordée à leurs efforts et progrès réalisés.

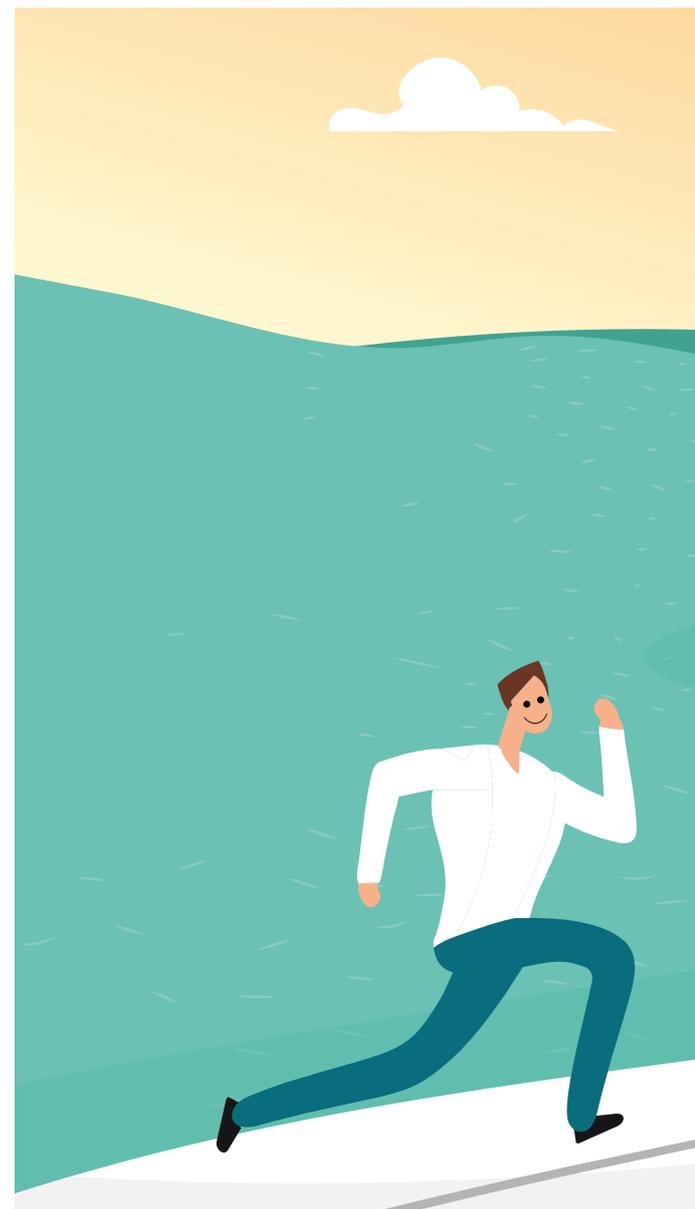
Un changement à l'interface de moteurs individuels, relationnels et sociétaux

Les éléments qui initient et soutiennent le changement sont divers et variés. Ils sont appelés les moteurs ou les leviers de la désistance et se situent à différents niveaux. Au niveau individuel tout d'abord, l'accent est mis sur le renforcement chez la personne de ses capacités d'influencer son parcours de vie. En ce sens, l'habileté à garder espoir et motivation impacte positivement le chemin vers une sortie durable de la délinquance. Puis, le niveau relationnel fait référence tant aux réseaux de relations formels qu'informels. Concrètement, il s'agit de développer des liens conventionnels et estimés qui tendent à favoriser de quelque manière les potentiels de changement et de stabilisation d'une situation vers une vie exempte d'infractions. Enfin, le dernier niveau concerne la société dans son ensemble et son rôle à jouer que ce soit par les opportunités qu'elle offre aux personnes judiciairisées ou relativement aux effets de stigmatisation renvoyés à ces dernières.

Un chemin caractérisé de hauts et de bas

La désistance est un processus qui n'est pas linéaire et est constitué de hauts et de bas. C'est d'ailleurs un des éléments centraux de la thèse d'Aurélie Stoll qui s'intéresse aux états affectifs qui accompagnent ce cheminement désistant. Dans le cadre de sa recherche longitudinale, elle a réalisé 50 entretiens auprès de 24 personnes adultes condamnées, incarcérées puis libérées d'établissements pénitenciers fermés en Suisse romande.

Son travail met en évidence que les personnes désistantes sont à la recherche d'un constant équilibre émotionnel en regard des états affectifs aussi intenses qu'ambivalents qui cohabitent durant ce processus. Ces périodes difficiles émotionnellement peuvent être expliquées par les obstacles qui jalonnent ce chemin menant à la sortie de la délinquance. Parmi ces derniers apparaissent avant tout la garantie de besoins de base tels que le fait de



parvenir à trouver un logement et un emploi en mesure de garantir une autonomie financière. A travers son travail doctoral, Aurélie Stoll a identifié quatre catégories d'obstacles: administratifs, institutionnels, législatifs et sociétaux.

Ainsi, sa thèse confirme le constat qu'une personne, et en l'espèce une personne désistante, peut difficilement changer toute seule. Encourager la désistance implique donc une pluralité d'acteurs, dont tous les intervenants du système de justice pénale font partie. Chacun à leur manière détiennent le potentiel d'impacter positivement le processus de désengagement de conduites délinquantes, notamment en regard de la qualité des relations qu'ils entretiennent avec les justiciables. Plus largement, la société a elle aussi le potentiel de faciliter ou entraver ce processus à travers les politiques publiques dont elle se dote. Assurément, elle maximise les chances de sortie de délinquance en déployant des programmes de soutien aux populations les plus vulnérables aux risques économiques et sociaux, surreprésentées parmi les personnes judiciairisées.

@ Alessio Meli

Différents projets à l'étude en Suisse romande

Différentes initiatives autour de la désistance font aujourd'hui l'objet de recherches ou projets en Suisse romande, preuve que ce domaine suscite de l'intérêt et peut impacter les milieux de la pratique dans le futur.

Les premiers résultats d'une recherche intitulée PRELUD (de la Prévention de la Récidive aux Enjeux, Limites et Usages liés au Désengagement), fruit d'une collaboration franco-suisse, sont sur le point d'être publiés.

En Suisse latine par ailleurs, un projet pilote nommé Objectif Désistance est actuellement déployé par la Commission latine de probation.

DÉSISTANCE



VOTREPOLICE.CH, LES BONS CONSEILS À PORTÉE DE CLIC

Prévention des cambriolages, arnaques « cyber » ou comportements inadéquats sur la route sont les thématiques abordées par le site de prévention des polices vaudoises. Il offre également un aperçu des dernières tendances de la criminalité locale au moyen de nombreuses statistiques. Tour d'horizon.

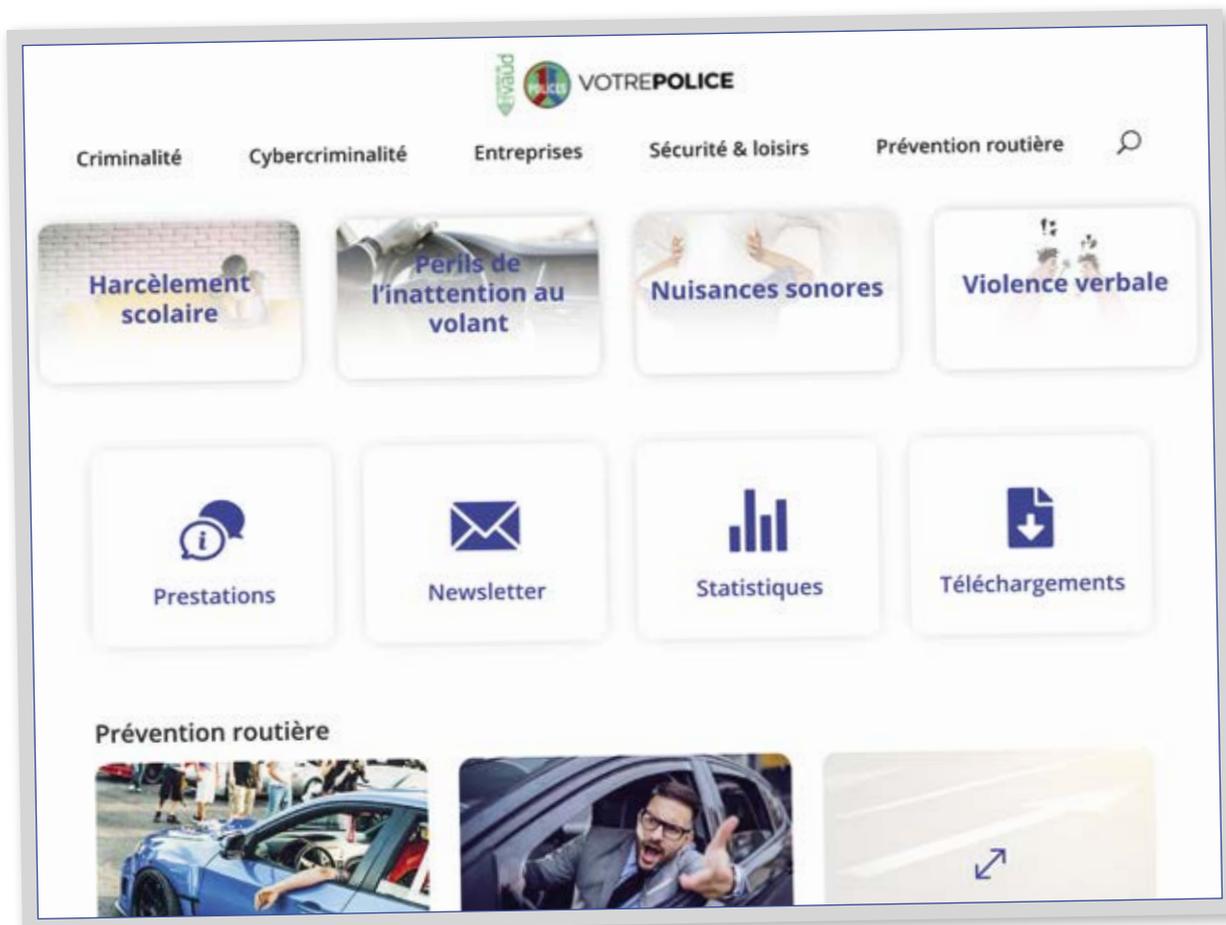
Des conseils

La vocation première de votrepolice.ch consiste à donner les bons conseils et susciter les réflexes à adopter face à toute situation pouvant représenter un danger. Le site s'adresse tant aux personnes souhaitant s'informer sur des problématiques criminelles courantes – on pense aux cambriolages, aux vols ou encore aux multiples formes d'arnaques – que soucieuses de leur sécurité sur la route.

Des prestations

Tous les articles publiés sur votrepolice.ch offrent la possibilité de demander une prestation en lien avec la thématique traitée. Cette prestation peut prendre la forme d'une conférence, de l'analyse sécuritaire d'un logement ou de locaux d'entreprise, d'un cours ou encore de la venue du poste mobile de gendarmerie dans une localité.

page d'accueil de
www.votrepolice.ch



Une newsletter

Il est possible, pour qui le souhaite, de s'inscrire à une newsletter mensuelle traitant des thématiques sécuritaires des différentes périodes de l'année. Ces thématiques peuvent, si l'actualité le requiert, être déclinées en fonction des quatre grandes régions vaudoises.

Des statistiques

Imaginée dans le cadre du projet PIL, la tendance sécuritaire offre une vue claire et concise de la criminalité dans chaque commune vaudoise, via de nombreuses statistiques. Cette vue se décline sur une échelle allant du rouge au vert qui permet de prendre le « pouls sécuritaire » d'une localité seulement un mois après les événements.

@ Gianfranco Cutruzzola



Bilan vaudois 2020 de la circulation et de la criminalité

A la fin du mois de mars 2021, les statistiques concernant les accidents de la circulation et la criminalité dans le canton de Vaud pour l'année 2020 ont été publiées sur internet. En matière de circulation, cette année-là a été marquée par une diminution des accidents mais une augmentation des décès causés par ceux-ci. Les principales causes des accidents sont l'inattention, l'influence de l'alcool et la vitesse inadaptée. Concernant la criminalité, les chiffres 2020 sont les plus bas enregistrés depuis 2009, année de la création de la statistique harmonisée, mais les escroqueries sont en hausse avec une forte prédominance des cyber-escroqueries, comme par exemple l'usurpation d'identité dans le commerce en ligne ou les fraudes à l'investissement.

Périls de l'inattention au volant



Newsletter
de votrepolice.ch

Fermer

Cambriolages : protéger son domicile

Accueil - Criminalité - Cambriolages : protéger son domicile

Les cambriolages ne doivent pas être une fatalité. Un voleur veut agir le plus vite possible et le moindre élément perturbateur peut le dissuader.

Demander une sécuritaire d'hab

Demander

Nos conseils

- Fermez portes et fenêtres, y compris des pièces annexes (caves, garages, etc.) et même lorsque vous êtes chez vous
- Mettez vos valeurs à l'abri
- Simulez une présence lumière, radio et un peu de désordre...
- Choisissez du matériel résistant
- Protégez vos baies vitrées et fenêtres, en posant des verrous
- Installez des détecteurs de mouvement sur toutes les façades qui enclenchent un éclairage



article du blog
www.votrepolice.ch

exemple de
tendance sécuritaire
à disposition de tous
www.votrepolice.ch

Tendance sécuritaire

Tendance sécuritaire - Évolution pour un mois dans votre localité

Localité: Aigle

Agressions Augmentation N.S.	Cambriolages Diminution N.S.	Cybercriminalité Augmentation N.S.
Escroqueries/Extorsions Diminution N.S.	Tendance pour avril 2021 pour Aigle Évolution par rapport au mois précédent Lorsque des cases sont vides, cela signifie qu'aucun délit de ce type n'a été enregistré durant ces deux derniers mois	Incivilités Augmentation N.S.
Vois (y compris dans un véhicule) Stable	Légende: ROUGE: Augmentation GRIS: Stable/Différence non significative (N.S.) VERT: Diminution Augmentation ou diminution: Légère: Différence entre 0 et 15% Moyenne: Différence entre 16 et 50% Forte: Différence de plus de 50%	Vois de véhicule/plaque Diminution N.S.



Emil Frey Crissier
 Votre fournisseur d'émotions

Notre team de vente Volvo vous invite à découvrir nos offres exclusives.



Emmanuel Martin
 Responsable de marque
 emmanuel.martin@emilfrey.ch



Mickael Boronat-Escada
 Chef de vente
 mickael.boronat@emilfrey.ch



Mike Christinaz
 Conseiller de vente
 mike.christinaz@emilfrey.ch



Arnaud Fournier
 Conseiller de vente
 arnaud.fournier@emilfrey.ch



V O L V O

Work meets Life.

La Volvo V60 Recharge for Business.

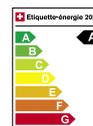
Avec une motorisation plug-in hybride efficace, les équipements premium élégants de la série Inscription et de nombreuses autres commodités, elle a tout pour rendre votre vie plus agréable même en dehors du travail. Disponible immédiatement à un prix avantageux pour les clients commerciaux.

BUSINESS NET: CHF 51'500.-

VOLVO SWISS PREMIUM®
 SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
 GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS/150 000 KM

Volvo V60 Recharge Plug-in Hybrid T6 eAWD AT Inscription 253 + 87 ch/186 + 65 kW. Prix catalogue CHF 80'010.- moins prime Recharge for Business CHF 24'544.- = CHF 55'466.- TVA incl./51'500.- TVA excl. Consommation moyenne de carburant: 1.9 l + 15.8 kWh, Emissions de CO₂: 42 g/km. Catégorie d'efficacité énergétique: A. Volvo Swiss Premium® avec service gratuit pendant 10 ans/150 000 kilomètres, garantie constructeur pendant 5 ans/150 000 kilomètres et réparations pour cause d'usure pendant 3 ans/150 000 kilomètres (au premier des termes échus). Valable uniquement pour des clients commerciaux. Offre valable jusqu'à révocation et limitée à 300 unités. Le modèle présenté dispose évent. d'options et accessoires proposés contre supplément.

EMIL FREY CRISSIER | 1023 Crissier | Tel. 021-631 24 11
 Chemin de Closalet 19 | www.emilfrey.ch/crissier



Easy.
Afficher.
Réserver.
apgsga.ch/easy

A partir de 44 CHF !*
 *1 semaine, format F4

Réservez votre espace publicitaire
 en ligne dès maintenant.

APG|SGA
 Out of Home Media

SILKE GRABHERR, LA MÉDECINE LÉGALE AU-DELÀ DES CLICHÉS

Influence des séries oblige, on s’imaginait des corridors sombres bordés de cellules frigorifiques destinées à entreposer des cadavres... mais on pénètre dans des bureaux tout à fait ordinaires. La Professeure Silke Grabherr nous accueille. Médecin légiste et directrice du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale (CURML), son tempérament enjoué efface les derniers a priori : travailler sur les morts et les victimes ne rime pas avec morosité.

Pour commencer, qu’est-ce que la médecine légale ?

En Suisse, la médecine légale regroupe la médecine forensique qui contribue à résoudre des enquêtes, la toxicologie forensique qui s’intéresse aux substances qui peuvent être à l’origine d’un décès ou d’un comportement anormal, la génétique forensique qui permet d’établir un profil ADN à partir d’une trace trouvée sur un lieu ou d’une personne et la médecine du trafic qui évalue l’aptitude à conduire des conducteurs. Mais le CURML ratisse beaucoup plus large. Il est constitué de douze unités qui lui sont rattachées en raison de son expertise. Nous offrons des prestations analytiques et médicales qui mêlent aspects juridiques, médicaux et de santé publique.

La Suisse est considérée comme étant à la pointe en matière de médecine légale. Comment cela s’explique-t-il ?

Il y a plusieurs raisons à cela. Dans les pays germanophones, et la Suisse est majoritairement germanophone, il y a une grande tradition de médecine légale. La formation de médecin légiste est reconnue chez nous depuis 1994 et la spécialisation s’acquiert après 6 ans d’études à partir de l’obtention du diplôme de médecine. A titre de comparaison, en France la spécialisation n’existe que depuis 4 ans. En outre, dans notre pays, différents fonds, tels que le Fonds national suisse, permettent de financer une recherche de pointe. De l’argent est également investi dans la formation.

Le CURML est issu de la fusion des instituts de médecine légale des universités de Lausanne et de Genève en 2007. Comment a-t-il évolué ces dernières années ?

Quand j’ai pris ma fonction de directrice en 2016, il y avait 8 unités et 120 collaboratrices et collaborateurs. Aujourd’hui, nous comptons 12 unités et 250 membres du personnel. Nous sommes actifs dans tous les cantons suisses romands ainsi qu’au Tessin. Seul le canton de Neuchâtel ne possède pas de site physique.



Quelle est votre vision pour le futur du CURML ?

Il s'agit de centraliser ce qui peut l'être afin de mieux utiliser les outils et les budgets. Typiquement, je souhaite regrouper les activités de laboratoire sur un seul et même site principal par domaine. En parallèle, notre grande mission est d'offrir une médecine légale de proximité. Prenons l'Unité de médecine des violences qui propose gratuitement aux victimes une consultation médico-légale et des conseils. Pour l'heure, cette unité n'est présente que dans le canton de Vaud, ça n'est pas suffisant ! Nous devons pouvoir travailler en collaboration avec les hôpitaux cantonaux afin que les victimes puissent bénéficier de la prestation plus près de chez elles.

Vous dirigez une institution éclatée sur divers sites dans toute la Suisse latine. Cette situation n'est-elle pas un défi en soi ?

Oui, si je voulais rencontrer l'ensemble des 250 collaborateurs et collaboratrices du CURML, et que je me mettais en route en voiture, il me faudrait 3 jours ! Une autre particularité au-delà de l'aspect géographique est que nous employons plus de 50 profils très différents tels que médecins, psychiatres, psychologues, secrétaires, chercheurs, ingénieurs, anthropologues, juristes, etc. Nous déployons beaucoup d'énergie pour faire naître des liens entre les équipes et créer un sentiment d'appartenance au CURML.

Angiographie post-mortem

Alors jeune doctorante, Silke Grabherr a posé les bases de cette technique qu'elle a ensuite développée et qui lui a depuis valu une renommée internationale.

L'angiographie post-mortem consiste en l'injection d'un produit de contraste qui permet la visualisation des vaisseaux sanguins au moyen d'un scanner. « Les vaisseaux sanguins sont partout dans le corps et souvent en lien avec la cause de la mort, mais il est impossible de tous les investiguer lors de l'autopsie », explique la médecin légiste. « Le fait de relancer la circulation aide à trouver la source d'une hémorragie. Concrètement, si une victime est décédée des suites de plusieurs coups de couteau, la technique détermine lequel a provoqué la grande hémorragie. »

Comment le CURML collabore-t-il avec la police ?

Nous effectuons des analyses, des levées de corps ainsi que des autopsies et nous dispensons des cours dans les écoles de police. Il s'agit d'expliquer la médecine légale au sens large et de détailler les prestations du CURML. Nous proposons également des formations continues pour informer des dernières évolutions techniques dans le domaine. Nous encourageons vivement les policiers et policières à profiter de ces formations !

@ Coralie Rochat

Un centre, douze unités

- ▶ Unité romande de médecine forensique (URMF)
- ▶ Unité d'imagerie et d'anthropologie forensiques (UIAF)
- ▶ Unité de toxicologie et chimie forensiques (UTCF)
- ▶ Unité de génétique forensique (UGF)
- ▶ Unité de médecine et psychologie du trafic (UMPT)
- ▶ Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD)
- ▶ Unité de médecine des violences (UMV)
- ▶ Psychiatrie légale (PL)
- ▶ Droit médical, éthique et médecine humanitaire (DMMH)
- ▶ Unité facultaire de toxicologie (UFT)
- ▶ Unité facultaire d'anatomie et de morphologie (UFAM)
- ▶ Swiss Human Institute of Forensic Taphonomy (SHIFT)

Arrivés au CURML, tous les corps sont d'abord passés au scanner, ce qui permet de visualiser l'intérieur du corps. Cet examen est non destructif, non invasif et les données peuvent être archivées et réexaminées ultérieurement. Les examens d'imagerie précèdent et complètent les données de l'autopsie.



Collaboration étroite avec la Police cantonale

Pas un jour ne se passe sans que la police ne collabore avec le CURML. « Nous sollicitons l'Unité de médecine forensique pour les scènes de crime qui comportent des victimes vivantes ou décédées tandis que nous faisons appel à l'Unité de génétique forensique pour l'analyse des profils ADN et à l'Unité de toxicologie pour les analyses de médicaments, de drogues, de stupéfiants, etc. », précise le commissaire forensique Nicola Albertini, chef de la section forensique à la Police cantonale vaudoise.

Les deux institutions mettent un point d'honneur à soigner leurs relations: « Nous organisons régulièrement des séances pour échanger des informations et mettons en place des protocoles de collaboration afin de définir le rôle de chacune et de chacun sur le terrain. Par exemple, il est nécessaire de savoir si c'est la police ou le médecin légiste qui effectue tel ou tel prélèvement sur une scène de crime. », ajoute Nicola Albertini. Le CURML et la police proposent en outre des stages croisés pour dévoiler les spécificités propres aux activités de chaque institution. « Cela nous aide à mieux nous connaître et donc à travailler de manière plus efficace ensemble », conclut le commissaire forensique.

«La mort n'est que le début... de l'enquête du médecin légiste», le livre de Silke Grabherr.

« Vous pensez tout connaître des mystères de la médecine légale grâce à votre formation accélérée au travers de nombreuses séries télé? Mais savez-vous où se trouvent les « vrais experts »? Savez-vous pourquoi les experts de la télé, si intelligents et beaux soient-ils, sont en vérité des nuls? Ce livre va vous démontrer que la réalité peut être bien plus complexe qu'un crime résolu en 45 minutes! »



La salle d'autopsie du site de Lausanne



PRÉVENTION : « ET VOUS ? VOUS AURIEZ DIT OUI ? »

Dans le courant du mois de juin de cette année, l'avant-dernière partie de la campagne nationale de prévention contre les cyberescroqueries « Et vous ? Vous auriez dit oui ? » a été lancée avec les arnaques aux logements de vacances pour sujet. Ensemble, les polices suisses et la Prévention suisse de la criminalité (PSC) mènent une action de sensibilisation de la population à l'existence d'un type d'arnaque pouvant engendrer des pertes d'argent considérables.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC ont initié une campagne nationale de prévention visant à rendre le grand public attentif aux dangers potentiels d'internet. De la sorte ont été diffusés dans les médias, de même que sur les réseaux sociaux, trois clips vidéo d'environ une minute chacun, consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux *money mules*. L'année suivante, les thématiques de la sextorsion, de l'arnaque au faux support technique et du *grooming* ont été abordées. Enfin la campagne se terminera cette année après avoir également traité du partage de *nudes*, des arnaques aux logements de vacances et d'une dernière thématique inédite.

La campagne nationale a pour thématique les arnaques aux logements de vacances.

Différents scénarios pour une même escroquerie

Cette partie de campagne est orientée vers la sensibilisation des citoyens aux dangers liés à une forme d'arnaque concernant des annonces pour de faux logements de vacances, résidences en bord de mer pour des vacances d'été ou chalets en montagne pour des vacances d'hiver, mais ce type d'escroquerie prend également d'autres formes. En effet, force est de constater que bon nombre d'arnaques aux faux logements concernent des locations d'appartements en tant que résidences principales. Il arrive aussi que de telles escroqueries concernent des appartements ou des maisons à vendre mais cela est tout de même plus rare. Enfin, dans certains cas, les escrocs endossent le rôle d'un faux locataire.



Des malfrats rusés

Les escrocs prennent en compte le contexte et profitent ainsi des périodes ou des lieux où la demande de ce type de biens est élevée. A l'inverse, la population doit redoubler de vigilance dans des contextes similaires. Ainsi, les périodes de vacances d'été ou d'hiver représentent les moments où les risques de voir apparaître ces fausses annonces sont les plus élevés. Pour la location d'appartements en tant que résidences principales, bien que ces fausses annonces existent toute l'année, les périodes qui précèdent les reprises des cours universitaires et des hautes écoles présentent toutefois un risque accru. En effet, de nombreux étudiants sont alors à la recherche d'une chambre ou d'un petit appartement pour leur formation. La forte demande profite donc aux criminels. Le contexte géographique est aussi pris en compte par ces derniers. En Suisse, il existe plusieurs régions dont le marché immobilier tendu génère un terrain propice à ce type d'escroquerie.

Conseils de prévention

Afin de vous prémunir de ce genre d'arnaque, ignorez toute annonce immobilière trop belle pour être vraie, concernant un appartement dont le propriétaire basé à l'étranger exige un dépôt pour la clé dont vous avez besoin pour visiter l'objet en question et/ou indiquant que le propriétaire est prêt à vous remettre l'appartement contre une caution sans visite préalable. De plus, soyez attentifs aux fautes d'orthographe et de syntaxe dans l'annonce ou lors des échanges par écrit, contrôlez l'existence de l'adresse du bien en question et vérifiez si cette annonce existe sur d'autres sites. En outre, vérifiez les coordonnées de votre interlocu-

teur, par exemple en les introduisant dans un moteur de recherche, contactez l'annonceur par le réseau téléphonique plutôt que par des applications en ligne, adressez-vous à la gérance pour vous assurer que le logement à louer est bien disponible et privilégiez les rencontres physiques. Par ailleurs, ne versez jamais de caution via un service de transfert de fonds sans avoir au préalable reçu un contrat valable et visité l'objet à louer.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

Des escroqueries répandues

Pour la première fois en 2020, les infractions à composante numérique sont répertoriées dans la statistique policière de la criminalité. Ces infractions représentent l'ensemble des atteintes au Code pénal commises sur les réseaux de télécommunication, en particulier internet.

Leur total de 24 398 se répartit principalement entre trois domaines, soit la « cybercriminalité économique » avec une part de 84,2%, les « cyber-délits sexuels » avec 10,7% et les « cyber-atteintes à la réputation et pratiques déloyales » avec 5,1%. En matière de répartition, tout ce qui a trait à la « cyber-escroquerie », un sous-domaine de la « cybercriminalité économique » dont font partie les arnaques aux faux logements, constitue la catégorie la plus représentée avec un total de 16 395 infractions.

Trop beau pour être vrai? Attention aux arnaques.





Le prêt hypothécaire pour le plus bel endroit du monde.

Financez le logement de vos rêves
avec nos taux d'intérêts attractifs.

Faites un grand pas vers la réalisation de votre accession
à la propriété. Convenez dès aujourd'hui d'un entretien-conseil
sur banquemigros.ch/prethypothecaire.

BANQUEMIGROS

Comptez sur nous.



15:34

Vous apprenez que
vous attendez des triplés.

Là maintenant,
vous vous demandez si
vos deux bras suffiront pour
les soutenir dans leur avenir.

Groupe Mutuel Vie®

Solutions de
prévoyance individuelle

Santé®

> Vie®

Patrimoine®

Entreprise®

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Assuré. Là. Maintenant.

« LE LOUP DU VAL DE BAGNES », DEUXIÈME ROMAN DE TATJANA MALIK

Après un premier ouvrage, « Un lien indélébile », l'inspectrice Tatjana Malik a publié son deuxième roman, « Le loup du Val de Bagnes » dont l'histoire se déroule en Valais. Nous lui avons posé quelques questions.

Dans quelle mesure ce deuxième roman est (...ou n'est pas) la suite de la première histoire ?

Au niveau de l'intrigue, « Le loup du Val de Bagnes » n'est pas une suite de mon premier polar. C'est une toute nouvelle enquête qui se déroule en Valais cette fois. Il n'est pas nécessaire d'avoir lu « Un lien indélébile » pour pouvoir s'imprégner de l'histoire, néanmoins, on y retrouve quelques personnages qui seront développés dans ce second roman policier. Dans « Un lien indélébile », le lecteur découvre le récit à travers les yeux d'une policière de la brigade scientifique. Dans « Le loup du Val de Bagnes », la fiction évolue principalement à travers ceux d'enquêteurs de la brigade criminelle. Les deux ouvrages sont, à mon sens, différents mais se complètent.

Dans le travail d'écriture, est-ce que tous les éléments d'un roman sont connus avant de commencer ?

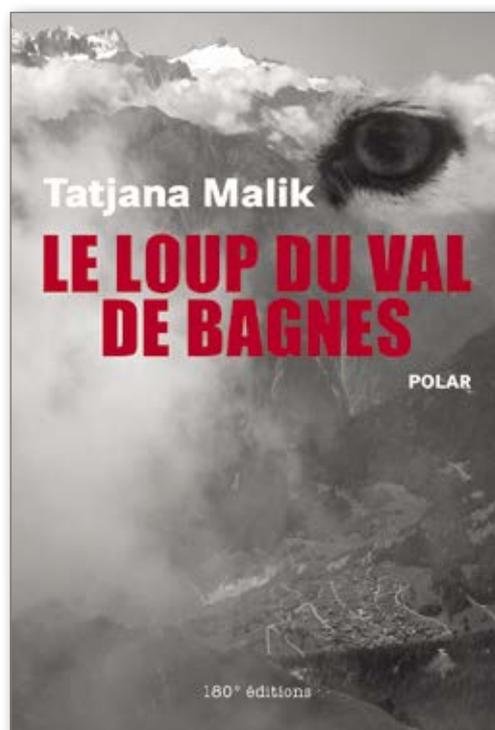
Me concernant, lorsque je commence à écrire un roman policier, je pose la scène de crime et les indices, puis je remonte jusqu'à le ou les auteurs. J'essaie de procéder comme on le ferait dans une enquête, avec des inconnues et différentes hypothèses possibles. L'inspiration évolue selon la direction que je donne à l'intrigue, et donc ce n'est que vers la fin de l'histoire, lorsque tous les éléments sont en place, que je décide qui sera le ou les auteurs. Dès cet instant, je « brasse » et j'insère éventuellement des chapitres, afin qu'il y ait une cohérence dans le récit et dans le temps.

Est-ce qu'un troisième roman est prévu ? Et si oui, pourrait-on parler d'une trilogie... ou est-ce que ce seront en définitive 3 histoires différentes ?

J'ai transmis mon troisième polar à mon éditeur, 180° éditions. J'attends son retour de lecture... Maintenant, je patiente sachant que ça peut prendre des mois avant que mon tapuscrit se retrouve sur le haut de la pile de lecture... J'ai donc le temps de débiter un quatrième...

Dans ce troisième polar, on retrouve les personnages principaux du «Loup du Val de Bagnes». Ceux-ci vont être immergés dans une nouvelle enquête et un décor totalement différent. Peut-on parler de trilogie ou même de quadrilogie ?

Si un jour mes tapuscrits voient le jour, c'est volontiers qu'on en reparlera lors d'une prochaine interview...



L'histoire

« Pour Fabien Michel, ex-inspecteur récemment installé en Valais, les jours sont longs et se ressemblent. Une malencontreuse sortie de route va néanmoins bousculer son quotidien... Impliqué dans la découverte d'un corps partiellement calciné et ligoté à un arbre, il se retrouve derrière les barreaux, accusé de meurtre. Dans le Val de Bagnes, la sérénité a laissé place à l'effroi, plongeant la région dans une nuit glaçante et sanguinaire.

Un ex-flic paumé en coupable idéal, une contre-enquête en catimini : inspectrice à la police scientifique, Tatjana Malik a de l'expérience pour instiller drames et angoisses dans ses polars réalistes et bien ficelés. Celui-ci, pris dans la glace du paysage, démontre magistralement que, pire que le loup, l'homme est surtout un homme pour l'homme... »

@ Alexandre Bisenz

PASSIONNÉ.E.S DE FOOT? REJOIGNEZ VOS COLLÈGUES !

Depuis près de 68 ans, on joue au foot à la Polcant. Depuis 1953 avec le FC Grenade et depuis 1964 avec le FC Sûreté. Puis en 2013, les joueurs des deux clubs unissent leurs forces sous une bannière commune : le FC Polcant.

Le sergent émérite Christian Lovis et le commissaire Marc Zeller nous retracent les grandes lignes du foot à la Police cantonale.

« C'est au cours d'un match entre gendarmes et fonctionnaires de l'Etat qu'est née la première équipe de foot gendarmerie », raconte le président du FC Polcant, le sergent émérite Christian Lovis. « C'était à l'occasion de la journée sportive de 1953 au stade de Vidy contre le FC Le Château, une équipe formée de fonctionnaires de l'Etat qui était l'une des meilleures de la Ligue Romande à ce moment-là. L'histoire raconte qu'il y avait une foule de spectateurs et que l'ambiance était exubérante. Les gendarmes se sont inclinés 3 buts à 1 ».

Mais la création du club de la gendarmerie s'est officiellement faite 4 ans plus tard, en 1957. Logiquement, il s'est appelé le FC Grenade; il est présidé actuellement par l'appointé Ludovic Sinopoli. « Du côté de la Pôlsû, explique le commissaire Marc Zeller, le foot était également populaire, mais il n'y avait pas d'équipe constituée. Il a alors été décidé de la création d'un club en 1964, le FC Sûreté. Cela a permis aux passionnés de participer à de très nombreuses compétitions dans le cadre de la Ligue romande de football ou dans le cadre du tournoi des polices de sûreté romandes. Nous avons également fait des voyages, comme en 2019, où nous sommes partis à Rome avec 35 personnes. Un excellent souvenir ! » Également inscrits en Ligue romande de football – ligue qui réunit de nombreuses entreprises vaudoises autour du ballon –, le FC Grenade et le FC Sûreté ont multiplié les rencontres et les succès. « Mais parmi les matches que l'on n'oublie pas, il y avait les rencontres entre nos deux corps de police, raconte Christian Lovis, et lorsque le FC Grenade rencontrait le FC Sûreté, l'ambiance était un brin tendue... sur le terrain mais égale-

ment dans le public ! ». Petite révolution en 2013 avec la création du FC Polcant sous l'impulsion du commandant Jacques Antenen. « Nous avons réuni nos forces pour affronter les autres équipes lors du Championnat de football des polices suisses. Ce fut une grande avancée pour le sport dans notre institution. Cette association des deux clubs a permis au FC Polcant d'être promu dans le groupe A, le plus haut niveau du football suisse police en 2017. Le plus important, c'est que cette union a permis de renforcer la cohésion et l'amitié entre les gendarmes et les inspecteurs qui partagent la même passion ».

Et les années passent : « Mais après tant et tant d'années à avoir couru sur les terrains, nous avons levé le pied... », expliquent les deux présidents. Marc Zeller précise encore : « Le FC Sûreté et le FC Grenade ne peuvent plus assurer leur participation à un championnat comme la Ligue Romande, on se contente de matches amicaux. Les collègues ont moins de temps à consacrer au sport, mais nous avons tout de même conservé notre esprit de compétition. Par exemple, nous participons chaque année au Tournoi des polices de sûreté romandes ». Christian Lovis poursuit : « A présent, les joueurs cherchent davantage d'équilibre entre boulot, sport et vie de famille. C'est très bien ainsi et les clubs de la Polcant s'adaptent à l'air du temps. Dans tous les cas, ces souvenirs et ces moments de partage sont fortement ancrés dans l'ADN sportif de la Police cantonale vaudoise ».

Donc, message à tous les passionnés de football : les clubs de la Police cantonale vous accueilleront à bras ouverts, quel que soit votre niveau et le temps à disposition. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet du Groupement Sportif de la Police cantonale vaudoise.

@ Alexandre Bisenz

Issus du FC Grenade et du FC Sûreté, les joueurs du FC Polcant ont participé aux championnats suisses de police de football à Mendrisio (TI) les 19 et 20 juin 2017.



LE 9^e CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CYCLISME DE POLICE 2021 EST DÉFINITIVEMENT ANNULÉ !

A l'impossible nul n'est tenu ! Nous avons espéré que la situation sanitaire s'améliore. Nous avons refait deux fois l'ensemble des démarches administratives et sportives. Enfin, nous sommes allés revoir tous les partenaires 2020 pour les motiver à nous accompagner en 2021. En vain...

La pandémie de coronavirus aura finalement eu raison du point culminant de la saison de cyclisme policier européen. Les conditions sanitaires cadres actuelles ainsi que certains obstacles organisationnels quasi infranchissables font que la Police cantonale vaudoise ne pourra pas accueillir les participants à cette manifestation en septembre prochain à Chamblon.

Cette décision est certes regrettable mais le comité d'organisation n'avait pas d'autre choix.

Alors que restera-t-il de cette aventure, amputée de sa partie sportive et récréative ? Nous retiendrons d'abord le soutien inconditionnel de notre institution et de son personnel, des instances sportives cyclistes romandes, des partenaires institutionnels et privés, des collègues, des amis, le tout baignant dans une ambiance détendue avec le sérieux vaudois que l'on nous connaît.

Nous ne ressentons aucune amertume au moment de communiquer l'annulation du championnat. Nous n'ignorions rien des difficultés actuelles et nous ne pouvions pas nous masquer les yeux devant cette réalité pandémique. Les membres du comité d'organisation ne pouvaient pas non plus prendre des risques inconsidérés avec 500 personnes venues des quatre coins de l'Europe durant 4 jours. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Le sport cycliste policier s'en remettra dans quelques temps sans doute, mais ailleurs qu'en Suisse.

Bien sûr, nous aurions voulu écouter la Fanfare de la Police cantonale ouvrir la cérémonie d'accueil. Bien entendu, nous aurions apprécié voir partir le premier coureur en contre-la-montre. Evidemment, nous aurions pris du plaisir à suivre la course en ligne et les échappés jusque sur la ligne d'arrivée. Que dire du suivi des remises des médailles, des rencontres, des chants et des échanges sous la tonnelle. Enfin, comment ne pas penser à la soirée de gala et à la nuit dansante...

Essayé, pas pu. L'aventure aura été belle, passionnante et enrichissante.

Nous nous trouvons comme ce coureur épuisé, repris à 20 mètres de la ligne d'arrivée, conscient de ce qu'il a accompli en solitaire, mais un peu hébété de s'être fait souffler la victoire. Lui par un plus fort. Nous par un virus plus tenace.

Le temps est venu maintenant de vous remercier tous sans exception et de vous souhaiter un bel été.

Merci à toutes et tous et à bientôt

@ Daniel-René Pasche





Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0800 80 85 90**

Alarme | Sécurité | Confort | Service